



Monsieur le Directeur académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne

Objet : Plan de continuité d'activité (PCA)

Monsieur,

Les directrices et directeurs d'école ont été destinataires ce mardi 10 mars en fin de matinée d'un courriel leur demandant d'actualiser ou d'élaborer le plan de continuité d'activité de leur école d'ici ce lundi 9 mars 12H.

Ce courriel suscite de nombreuses interrogations.

En premier lieu, nombreux.ses sont celles et ceux qui découvrent ce plan de continuité d'activité (PCA) et qui interrogent son cadre de référence. Quel texte régit le PCA ? Quel décret encadre ce dispositif ?

En deuxième lieu, il est demandé les coordonnées personnelles des agents, et tout particulièrement le téléphone portable et le courriel personnel.

Sauf erreur de notre part, aucun texte n'oblige les fonctionnaires à posséder un téléphone portable ou un courriel personnel, ni à fournir de telles informations.

Ce sera donc aux personnels à apprécier et décider, sachant par ailleurs que les numéros de portable personnels des directrices et directeurs sont déjà renseignés dans les PPMS.

En troisième lieu, il leur est demandé de recenser les locaux susceptibles d'accueillir des personnes et de stocker provisoirement des fournitures.

Nous tenons à rappeler que la gestion des locaux des écoles du premier degré est une responsabilité qui incombe aux mairies, ou à défaut aux services de l'état, et non aux directrices et directeurs d'école. Il nous semble donc plus adéquat de transférer votre demande aux services ad hoc.

En dernier lieu, le SNUipp-FSU 31 rappelle le moratoire sur les tâches administratives et la pression exercée sur les directrices et directeurs d'école.

Le non respect, à la fois des données personnelles des agents, basé sur aucun texte, et des demandes de gestion des locaux qui ne sont pas de leurs responsabilités, alourdissent péniblement le travail des collègues en charge de la direction, et insécurisent l'ensemble des écoles.

Dans l'attente de votre réponse et d'une nouvelle communication plus précise et circonstanciée aux écoles, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Le co-secrétariat du SNUipp-FSU 31

Charlotte Andrieu
co secrétaire
départementale

Alexia Seguin
co secrétaire
départementale

Guy Eric Jacquet
co secrétaire
départemental

Esméralda
Panadéro co secrétaire
départementale

Marie Gascard
co secrétaire départementale